



Membre Union  
**viamut**



## Tous accros un jour ? Psychotropie. Oui, non, peut-être ?...

*Une conférence organisée par le Fond'Action Entrain le 22 mars 2017 à Paris*

Le Fond'Action Entrain est un nouveau fonds de dotation, créé par Mutuelle Entrain (complémentaire santé cheminote) qui vise à soutenir tout projet contribuant à promouvoir la médecine préventive, éviter ainsi la médecine curative en donnant les moyens à tout être humain d'agir concrètement sur son capital santé. Le Fond'Action Entrain a choisi comme première action concrète la prévention des risques liés aux addictions et aux psychotropes.

Ce sujet de santé publique a donné lieu à une conférence sur le thème : « Tous accros un jour ? Psychotropie. Oui, non, peut-être ?... » Quatre experts animaient la conférence débat : le Professeur Michel Lejoyeux, Chef de service de psychiatrie et d'addictologie à l'hôpital Bichat de Paris, Gladys Lutz, Ergonome-chercheur au CRDT du CNAM, Présidente ADDITRA, Michel Taboulet, Président de La Santé de la Famille et Olivier Tehec, Président de Mutuelle Entrain et Vice-Président de la Fédération des Mutuelles de France. L'occasion pour eux de souligner les places et rôles de la prévention ainsi que l'importance d'adopter des approches non stigmatisantes, non moralisatrices et non culpabilisatrices sur la question des addictions.

***Sommes-nous voués à être tous accros un jour ? Si oui pourquoi, comment, vers quelles substances ? Existe-t-il des indications sur ces questions de dépendance, y a-t-il des vulnérabilités particulières sur ces questions ?***

**Pr Michel Lejoyeux :** Jusqu'à présent l'addiction était souvent vue sous le prisme de la fatalité selon un mode catastrophiste. Elle faisait d'ailleurs l'objet d'une double peine : d'abord, l'addiction n'était pas considérée comme une vraie maladie. Ensuite, elle était considérée comme incurable.

La réalité est inverse. Il faut sortir le sujet de l'addiction d'une sorte de spécificité. Les addictions et les psychotropes appartiennent au champ de la médecine et il faut tenir compte, comme dans d'autres domaines, de l'ensemble des facteurs de risques si on veut augmenter notre capital santé. On est dans le champ de la vie saine, d'un mode de vie sain dans lequel se pose la question de la relation aux produits psychotropes.

La mise en place de démarches préventives précoces et durables est une stratégie efficace qui permet à la fois de gagner en qualité de vie et d'améliorer la santé, tout en économisant de l'argent (de l'ordre de 10 à 100 euros économisés pour 1 euro investi).

Pour répondre à votre question sur les indicateurs de risques, trois signes peuvent nous aider à déterminer notre risque personnel vis-à-vis d'une substance. D'abord, la notion de perte de contrôle. Puis, l'utilisation d'un produit non pas de manière hédonique mais en effet psychotrope pour se détendre, s'endormir, se stimuler, etc. Et enfin, la résistance à

### Contact presse

Mutuelle Entrain : Marion CHANSON  
Tél. : 06 15 71 16 76 - Courriel : marion@hikou.fr

P 1/4

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA  
MUTUELLE  
DU MONDE  
CHEMINOT

UNE  
MUTUELLE  
ENGAGÉE



Membre Union  
**viamut**



un produit. Plus un individu tolère un produit, plus il est considéré comme étant à risque. Ceci étant dit, je tiens à rappeler qu'il n'y a pas de fatalité. Une vie saine et quelques principes de vie seront toujours plus efficaces que les déterminants génétiques.

***Y a-t-il une spécificité des addictions en milieu professionnel ? Les entreprises sont-elles conscientes de ces pathologies ou renvoient-elles à la responsabilité individuelle des salariés ?***

**Gladys Lutz :** A la faveur de nos travaux, nous constatons une individualisation de la question des consommations psychotropes qui s'inscrit dans une individualisation générale du risque. Ce que montrent les travaux publiés à ce sujet c'est qu'il y a une forme de dévoiement de l'esprit de la loi autour des obligations de santé et de la sécurité au travail. Pourtant, ce qui est au cœur de la directive européenne de 1989, adaptée en droit français en 2002, c'est l'adaptation du travail à l'homme pour préserver les questions de santé et de sécurité. Aujourd'hui ce que l'on observe c'est que la plupart des entreprises se protègent d'un point de vue juridique. Si des politiques de prévention sont mises en place au sein de bon nombre d'entreprises en France, dans les faits on constate une forte désarticulation et un dévoiement de la loi. La trame de fond qui prévaut aujourd'hui est qu'il revient plutôt au salarié de s'adapter à son environnement de travail et non l'inverse. Dans leur quotidien, lorsque les responsables hiérarchiques tentent de faire remonter des éléments de tension, on leur répond souvent de ne pas faire de vague. Ce type d'alerte pouvant être disqualifiantes pour son auteur.

***Face à ces problèmes d'addictions, quel rôle les pairs peuvent-ils jouer ? Les associations de bénévoles peuvent-elles être un soutien, un moyen d'accompagnement des personnes en souffrance ?***

**Michel Taboulet, Président de La Santé de la Famille :** Les nombreux progrès qui ont été effectués ces dernières années en matière de prévention et d'accompagnement des personnes en difficulté démontrent l'apport bénéfique des mouvements d'entraide. Je rappelle que les deux premiers établissements spécialisés dans le traitement des malades alcooliques ont été fondés par des associations : la Croix Bleu en Alsace et Gilbert Raby par la Santé de la Famille en Ile-de-France.

En matière de prévention et d'accompagnement, je crois qu'il est important que les personnes en difficulté puissent avoir recours, à côté des professionnels de santé, à un relais, une personne en capacité de l'écouter en permanence et de l'aider à démarrer une démarche de soins.

Dans le milieu professionnel, je vois deux apports des associations et c'est notre cœur d'action.

- Vis-à-vis des personnes elles-mêmes en difficulté, notre rôle est de les aider à ne pas avoir une vision culpabilisante mais à leur faire comprendre qu'elles ne sont pas coupables. Il faut rentrer dans un dialogue utile avec les médecins et la hiérarchie au sein de l'entreprise.

**Contact presse**

Mutuelle Entrain : Marion CHANSON  
Tél. : 06 15 71 16 76 - Courriel : marion@hikou.fr

P 2/4

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA  
MUTUELLE  
DU MONDE  
CHEMINOT

UNE  
MUTUELLE  
ENGAGÉE



Membre Union  
**viamut**



- Notre volonté est d'apporter à la hiérarchie un éclairage non culpabilisant sur les collaborateurs en difficulté. En ce sens, notre outil "Trajectoire" est destiné à accompagner, sensibiliser et informer l'entourage professionnel, le collectif de travail ainsi que la hiérarchie. L'objectif de cet outil est d'en finir avec les idées reçues en expliquant que si un collègue est en difficulté, ce n'est pas de sa faute ou parce qu'il manque de volonté mais qu'il faut lui venir en aide et remettre la question de l'addiction sur un terrain plus collectif.

### **Pourquoi et comment une mutuelle s'engage dans un projet comme Psychotropie ? Est-ce son rôle ?**

**Olivier Techec, Président de Mutuelle Entrain** : Absolument. Historiquement, le mouvement mutualiste a toujours fait de la prévention. J'évoquerai trois raisons principales à cet engagement.

Tout d'abord, la démarche de prévention relève d'une demande des citoyens. Selon un sondage Harris Interactive publié en février 2017, 83% des Français pensent qu'il est prioritaire ou important de faire des actions de prévention. Le mouvement mutualiste a toujours privilégié l'action des mouvements d'éducation populaire en matière de santé afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société. Nous souhaitons rompre avec cette logique unique de remboursement des soins curatifs, considérant que le médicament n'est pas la solution si le comportement ne change pas. La France est championne en matière de soins curatifs. C'est d'ailleurs ce qui explique que le prix des complémentaires santé a augmenté de 40% ces 15 dernières années. C'est aujourd'hui un poste budgétaire qui pèse lourdement sur les dépenses des ménages.

Par ailleurs, la prévention s'inscrit dans une situation sanitaire. Pour vous donner un exemple, près d'un tiers des Français sont concernés par les maladies chroniques (diabète, cancer, hyper-tension, asthme, etc.) qui sont autant de pathologies qui peuvent être prises en charge très tôt, si elles sont détectées en amont *via* des campagnes de prévention adaptées.

Enfin, mener des campagnes de prévention relève d'une volonté économique des mutuelles d'essayer de faire baisser le coût des cotisations. Plus de prévention est une démarche qui se révèle « gagnant-gagnant » pour l'adhérent et pour la Sécurité sociale. Nous devons trouver un modèle économique qui nous permette de mesurer les coûts évités grâce à la prévention. C'est un enjeu majeur. Il est en effet essentiel de démontrer à nos adhérents et plus largement à la population que l'argent investi dans la prévention c'est autant d'économies pour notre système de soins. La Mutuelle Entrain travaille déjà sur cette question. Nous nous sommes par exemple aperçus que parmi nos adhérents, les cheminots âgés de plus de 50 ans surconsommaient des prothèses dentaires car les soins conservateurs n'avaient pas été effectués à temps. Sur la base de cette analyse, le département Prévention de Mutuelle Entrain déploie désormais des campagnes de sensibilisation bucco-dentaire auprès des cheminots.

#### **Contact presse**

Mutuelle Entrain : Marion CHANSON  
Tél. : 06 15 71 16 76 - Courriel : marion@hikou.fr

P 3/4

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA  
MUTUELLE  
DU MONDE  
CHEMINOT

UNE  
MUTUELLE  
ENGAGÉE



Membre Union  
**viamut**



Il reste toutefois beaucoup de chemin à parcourir puisque la France consacre 3,2 milliards d'euros à la prévention, ce qui représente 2% des dépenses de soins au sein de l'OCDE, tandis que la moyenne est supérieure à 3%.

### Zoom sur le Kit de prévention Psychotropie

La journée d'information du 22 mars a été l'occasion de dévoiler en avant-première un kit pédagogique de prévention sur les risques liés à l'usage des produits psychotropes.

Fruit d'une réflexion de plus de quatre ans, cet outil est le résultat d'une coopération tripartite de La Santé de la Famille, du département Prévention de Mutuelle Entrain et de la Fédération des Mutuelles de France. Le projet est ambitieux : une fois les militants formés à ces nouveaux outils, débutera **une campagne nationale de prévention sur le terrain**, portée et financée par le Fond'Action Entrain.

Ce kit est composé de 3 outils interactifs :

- « La psychotropie, de quoi parle-t-on ? »
- « L'accrochage »
- « Trajectoire du vécu de la personne alcoolique »

La **démarche de prévention portée par ce kit se veut disruptive** comparée aux pratiques habituelles, puisqu'elle accorde à l'individu une place centrale. Plutôt que de parler des conséquences de la consommation de psychotropes, ces nouveaux outils préventifs visent à faire comprendre ce que sont la psychotropie et les mécanismes à l'œuvre psychologiquement au moment où l'utilisateur "accroche". Ce kit de prévention a été construit dans une logique d'écoute bienveillante, ni culpabilisante ou stigmatisante.

#### Contact presse

Mutuelle Entrain : Marion CHANSON  
Tél. : 06 15 71 16 76 - Courriel : marion@hikou.fr

P 4/4